



Société internationale des Amis de Cicéron

Association loi 1901 déclarée au Journal Officiel du 8 avril 2008

Reconnaissance d'intérêt général du 16 juin 2008

9-11, Avenue Sainte Foy, 92200, Neuilly-sur-Seine, France

PROCES-VERBAL

de la seizième Assemblée Générale ordinaire de 2024 pour 2023

L'an deux mille vingt-quatre, le 22 mars à 18 heures (heure de Paris-Turin), les membres de l'association se sont réunis à Paris, Sorbonne, et en visio-conférence sur convocation du conseil d'administration en date du 13 mars 2024. Par la même correspondance, avait été adressé le rapport financier pour le vote à distance.

L'assemblée est présidée par M. Philippe Rousselot en sa qualité de président, en présence d'Andrea Balbo, vice-président. Le secrétariat est assuré par M. Stefano Rozzi. Le président constate la présence de mesdames et messieurs :

- Andrea Balbo
- Francesca Boldrer
- Giovanna Biffino Galimberti
- Henriette van der Blom
- Giuseppe de la Bua
- Rita Ferrari
- Charles Guérin
- Carlos Lévy

- Adalberto Magnavacca
- Matilde Oliva
- Philippe Rousselot
- Stefano Rozzi

Le prof. Ermanno Malaspina, président du Conseil scientifique, est présent de droit et dispose d'une voix.

Le président constate le vote par correspondance et les procurations de mesdames et messieurs : Sabine Luciani, Emidio Spinelli, Panagiotis Kontonasios, Sergio Audano, Salvatore Russo.

	P. Kontonasios	S. Luciani	S. Audano	E. Spinelli	S. Russo
I wish to become a candidate for the Board of Directors for 2024	No	No	No	No	No
I agree to ratify the 2023 Financial Report	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes
I agree the call for candidacy	Yes	Yes	Yes	Yes	Yes

Le Président déclare alors que toutes les procédures sont conformes aux statuts, que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions conformément au 9-2.c des statuts.

I. Questions administratives et votes.

A. Approbation des comptes

Les comptes sont tenus par Aznive Garibian, notre trésorière. Ils sont régulièrement rapprochés des relevés de banques. La comptabilité d'une association comme la nôtre n'impose pas de comptes élaborés. Elle est tenue en recettes et dépenses.

Le rapport financier pour 2023 a été adressé aux membres, en langue anglaise, le 13 mars 2024.

Les comptes bancaires décrivent trois lignes indépendantes (voir tableau ci-dessous) :

- 1) La comptabilité habituelle de nos activités qui constituent les revenus et dépenses de la SIAC : 5 432,99 € au 31 décembre 2023.
- 2) La contribution de Jaewon Ahn spécifiquement consacrée à la publication des actes de notre partenariat avec l'Université de Séoul. Ce revenu est suivi par notre vice-président, Andrea Balbo, et son montant est, depuis avril 2018, de 3268,11 € puis, d'août 2020 à aujourd'hui, de 4245,02 € (Cicero Confucius dans le tableau suivant). Cette ligne devait en principe être soldée en 2023, mais ne l'a pas été.
- 3) Les revenus tirés de l'activité de l'association *Schola Humanistica* du projet *Thalia* sous la direction d'Ermanno Malaspina. Le versement initial était de 6000 € ; la

ligne est passée à 4800 € dans les comptes 2023. Elle est à 1 429 € à la fin de 2023.

Pour les deux lignes 2) et 3), la SIAC agit en compte de tiers. Elles s'éteindront progressivement au gré des paiements. Elles sont totalement indépendantes de l'activité courante de la SIAC. Elles correspondent toutefois à nos missions de soutien aux projets éditoriaux et culturels impliquant le concours de la SIAC.

Tableau des comptes de la SIAC pour 2023 (en €)

2023	Jan	Feb	March	April	May	June
Fees	194,7	48,3		93,41	130,79	
Payments	0	0		1078,18	1722,89	
SIAC	5202,27	5250,57	5250,57	5343,98	4051,88	4051,88
Confucius	4245,02	4245,02	4245,02	4245,02	4245,02	4245,02
Thalia	4807,27	4807,27	4807,27	3729,09	3429,09	3429,09
Balance	14254,56	14302,86	14302,86	13318,09	11725,99	11725,99

	July	August	September	October	November	December
Fees	97,7		1034,01	49,4	50	150
Payments				2000		
SIAC	4149,58	4149,58	5183,59	5232,99	5282,99	5432,99
Confucius	4245,02	4245,02	4245,02	4245,02	4245,02	4245,02
Thalia	3429,09	3429,09	3429,09	1429,09	1429,09	1429,09
Balance	11823,69	11823,69	12857,7	10907,1	10957,1	11107,1

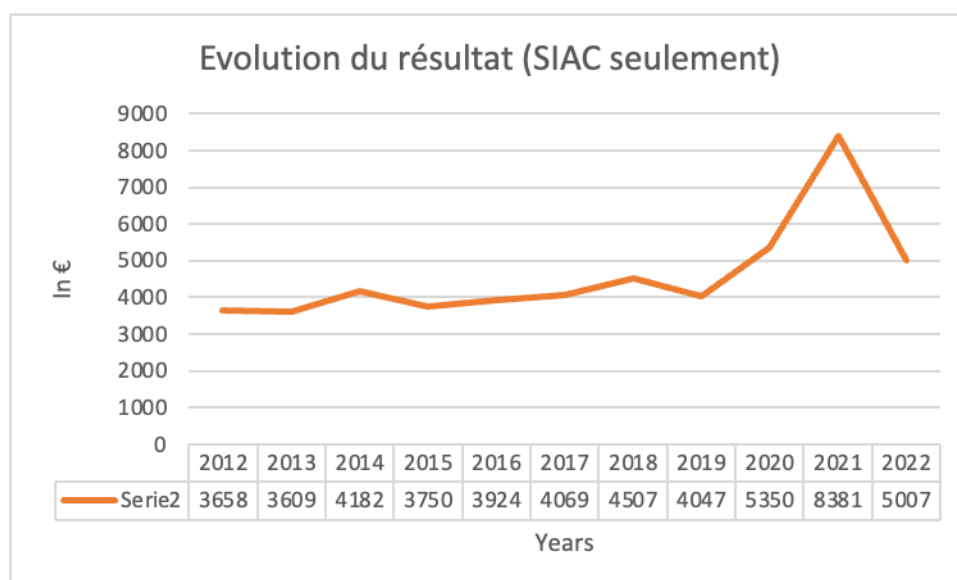
Le montant total des souscriptions est de 848,31 €. Les dépenses (pour la SIAC seulement) sont de 1422 € soit 1000 € de gratification et 422 € pour notre fournisseur d'accès. Le résultat brut est de – 573 €. Il est contrebalancé par des donations pour 1402 €. Certaines sont versées au compte de la SIAC et figurent donc dans les comptes, d'autres sont directement payées au fournisseur (402 €, pour des gratifications et autres impedimenta). Le solde net est donc positif de 426, 31 € dans les comptes bancaires et de 828,31 € en comptant les donations directement payées aux fournisseurs.

Pour une bonne compréhension du tableau précédent, il faut comprendre que la ligne « SIAC » est calculée comme suit : « mois précédent » + « Fees » – « Payments ». Par exemple, $5202,27 + 48,30 = 5250,57$. Il peut y avoir des cas « compliqués », lorsque « payments » comprend des dépenses pour Thalia. Dans ce cas, ils sont retirés de la ligne « Thalia » et non pas de la ligne « SIAC ». Ainsi, pour le mois d'avril, « SIAC » = $5250,57 + 93,41 = 5343,98$ € et les 1078 € de « Payments » sont retirés de « Thalia » : $4807,86 - 1078,18 = 3729,09$ €.

Notre situation financière est satisfaisante. Le montant total de adhésions est de 848,31 €, comparable à celui de 2022.

Il n'y a pas de frais bancaires pour notre association. La société Paypal prend une marge sur les cotisations (ce qui explique les chiffres après les virgules). Les comptes présentés ci-dessous ont été clôturés le 31 décembre de chaque année.

L'évolution de notre résultat depuis 2012 est satisfaisante. La croissance de nos ressources en 2020 et 2021 reste difficile à reproduire (2 760 € de cotisations en 2021). La baisse de notre trésorerie entre 2021 et 2022 s'explique surtout par le paiement du nouveau site à la société STEP INIT. Le paiement s'est fait en trois fois : 960 € en 2021, deux paiements en 2022 pour un montant total de 3200 €. Toutefois, la tendance reste positive : notre trésorerie a crû de 56 % depuis 2021.



L'Assemblée générale adopte le principe des dépenses suivantes pour 2024, pour un total de 4130 € :

- 1000 € pour les Lecturae Ciceronis de Lille (Ad Brutum) ;
- 1000 € de soutien au colloque sur l'édition des textes philosophiques de Cicéron, projet porté par Veronica Revello et Fabio Bellorio ;
- 1000 € de gratification pour Stefano Rozzi ;
- 200 € pour Anna Amodei et Fabio Bellorio (Instagram et FaceBook), 100 € chacun ;
- 208 € pour le déplacement d'Alice Borgna à Sestri (colloque « XX Giornata di Studi: Aspetti della Fortuna dell'Antico nella Cultura Europea », Sestri Levante, 15 mars 2024, intervention : « Nam litteris satis inquinatus est (Petr. Sat. 46.7). Genitori, figli e studi letterari: la fortuna di un rapporto complicato dall'antichità a Bianca Pitzorno » ;
- 300 € de soutien au projet du Lycée Muratori (projet éducatif soutenu par Stefano Rozzi) ;
- 422 € internet provider.

Approbation des comptes : A l'unanimité

B. Election des membres du Conseil d'administration

Sont candidats :

Andrea Balbo (ITA)

Henriette van der Blom (GB)
Thomas Frazel (USA)
Adalberto Magnacava (ITA)
Ermanno Malaspina (ITA)
Philippe Rousselot (FRA)
Stefano Rozzi (ITA)
Raffaella Tabacco (ITA)
Francesca Boldrer (ITA)

Elections des membres du Conseil d'administration

A l'unanimité

- Désignation du président et du vice-président par les membres du CA

Philippe Rousselot est élu président de la SIAC

Andrea Balbo est élu vice-président de la SIAC

Stefano Rozzi est désigné secrétaire général de l'association

Aznive Garibian est reconduite dans ses fonctions de trésorière

- Désignation du Bureau : l'actuel Bureau, équivalent dans sa composition au Conseil d'administration est reconduit dans ses fonctions et sa composition. Le bureau de la SIAC reconduit le montant des adhésions. Elles sont de 25 € pour les membres normaux, 10 € pour les étudiants.

C. Confirmation de l'adresse du siège social

L'adresse de la SIAC est :

Société Internationale des Amis de Cicéron, chez Philippe Rousselot, 9, avenue Sainte Foy, 92200 Neuilly-sur-Seine, France.

II. Rapport d'activité

Le président Rousselot salue le grand nombre de projets qui, grâce à l'indéfectible énergie de nos membres, a permis depuis 2016 de prendre un tour favorable à nos études. Le *fighting spirit* des Prof. Malaspina et Balbo et l'infatigable dévouement de Stefano Rozzi sont notre première richesse.

M. Panagiotis Kontonassios a souhaité inscrire à l'ordre du jour : « *a) Academic positions update (I am looking for such an academic position abroad). b) Conferences in Greece on Cicero* ».

Notre collègue étant absent au jour de l'Assemblée générale, l'examen de ses propositions est remis à plus tard.

Le site tulliana.eu : La tâche principale du bureau de la SIAC en 2022 a été la refonte du site web en « Wordpress ». Les contributions d'art graphique ont été fournies, gratuitement, par l'artiste Ugo Nespolo. Quelques membres du CS de la SIAC ont exprimé leur satisfaction pour le résultat obtenu et nous leur en sommes reconnaissants. Le nouveau site, mis à jour en 2023, appelle désormais des améliorations de fond. De nombreuses données ont été transférées et mises à jour.

M. Nespolo, artiste qui a composé le logo de la SIAC et la fondation PLuS de Bâle ont été nommés membres d'honneur de la SIAC.

Le projet le plus structurant pour 2025 est de rénover la bibliographie (amélioration des données, des éléments de consultation et de présentation). La bibliographie progresse sensiblement : elle passe de 5562 notices en avril 2023 à 6324 notices 11 mois plus tard. Il y a 2552 notices présaisies à valider. De nombreux progrès dans la présentation sont en cours de discussion au sein du bureau et un effort important sera fait en 2024 pour améliorer de manière importante la consultation de la bibliographie.

Le président Rousselot pose une question de doctrine : à quelle échéance faut-il retirer les membres qui ne sont pas à jour de cotisation ? Peut-on débattre de l'idée « once member, member forever » ? En effet, le président Rousselot souligne que le fait d'être à jour de ses cotisations à la SIAC donne le droit exclusif de voter lors de l'AG, de faire partie des instances de gouvernance. Cependant, le principe de la société, qui plus est constituée autour de la notion d'amitié, ne permet d'exclure automatiquement de la liste des membres des soutiens fidèles de la SIAC. Il est proposé de maintenir le principe de la cotisation avec un rappel à échéance, mais de ne pas retirer systématiquement de la liste des membres les personnes en retard de renouvellement. L'assemblée générale vote positivement à l'unanimité.

Il y a actuellement 112 membres représentant 20 pays.

Italie	52
France	15
Etats Unis	9
Corée	6
Brésil	5
Grande Bretagne	4
Pologne	3
Allemagne	3
Belgique	2
Luxembourg	2
Suisse	2
Nouvelle-Zélande	1
Chine	1
Finlande	1
Chypre	1
Japon	1
Espagne	1
Autriche	1
Grèce	1

Théâtre en latin : en dehors des activités scientifiques, la SIAC a présenté une pièce de théâtre en latin – *Vindices* – (<https://www.scholahumanistica.com/events/thalia/>) au Festival Thalia de Vicenza en août et a gagné la *corona argentea* avec ses 6.000 € de prix, qui ont été utilisés pour les dépenses des acteurs, les déplacements et les mises en scène suivantes. *Vindices* en effet a été mise en scène en février à Turin (<https://casateatroragazzi.it/spettacoli/vindices/>), avec un ambitieux programme didactique pour les Lycées italiens (en pièce jointe). La vidéo de la pièce est disponible sur demande.

Gazette : Andrea Balbo fait à nouveau un appel à contribution pour la Gazette. Les articles doivent être reçus avant le mois de septembre.

Les Opera omnia de Cratander : politique de diffusion et de cadeau pour des lauréats de prix. (concours cicéron).

Stefano Rozzi assure régulièrement la publication de la NewsLetter.

La page Instagram est toujours assurée par Anna Amodei. L'augmentation des abonnés et des interactions a augmenté de façon spectaculaire en 2022 (environ 500%) et tend à se stabiliser désormais.

Fabio Bellorio assure régulièrement l'exploitation et la maintenance de notre page Facebook.

1. **Activité scientifique**

Ermanno Malaspina fait part des informations suivantes :

Conseil scientifique : à la suite du décès de nos éminents collègues (Mme Garbarino et M. Görler), et du départ de M. Goyet, le conseil scientifique s'est renouvelé et accueilli en son sein à l'unanimité des voix (par ordre alphabétique) :

- Jed W. Atkins, Duke University
- Sophie Aubert-Baillet, Université de Lille
- Charles Guérin, Sorbonne Université
- Henriette van der Blom, University of Birmingham

Revue Ciceroniana on Line (COL) : les numéros 2021, V, 2 (Congrès *Cicero digitalis*) ; 2022, VI, 1 ; 2022, VI, 2 (Congrès *Da Cicerone al Digesto*) ont été publiés tous à temps, le dernier au mois de décembre 2022. Les membres de la SIAC ont reçu les fichiers .pdf correspondants. Il est à noter que la revue COL connaît un succès certain dans la communauté des cicéroniens. Le nombre d'articles soumis au comité de lecture dépasse toutes les espérances. Il s'agit d'un virage significatif dans l'histoire de COL. La revue est désormais indexée sur Scopus. Dans le volume 2023, VI, 2 (décembre 2023) seront publiés les Actes de *Cicerone e l'ambiente*, édités par T. Ricchieri e A. Magnavacca.

Les séries SIAC chez De Gruyter : les volumes V (*Amicus Lucretius. Gassendi, il De rerum natura e l'edonismo cristiano*) et VI (*A Commentary on Seneca's Consolatio ad Marciam*) de la Série « Cicero » chez De Gruyter ont été publiés, ainsi que *Portraying Cicero*.

Congrès effectués en 2022 avec le concours de la SIAC : le Congrès du Centro de Sestri a eu lieu en visioconférence le 19 mars 2022 ; le 19 mai 2022 a eu lieu le congrès en présentiel à Vercelli pour la présentation des Actes de *Cicero Digitalis* : tous les deux avec le soutien de la SIAC. Le Congrès et le *Certamen* d'Arpinum se sont tenus en présentiel dans les jours 5-8 mai, cette fois avec un appui scientifique minimal de la part de la SIAC. Enfin, le congrès annuel de « COL » s'est déroulé comme convenu à Bologna (23-24 janvier 2023) avec notre collaboration scientifique sous le titre *Cicerone e l'ambiente*.

Réimpression des Opera Omnia de Cicéron dans l'édition de Cratander (1528) : la SIAC a suivi et géré la publication anastatique de l'édition des *Opera omnia* de Cicéron par Cratander (Bâle 1528) financée par la Fondation PLuS de Bâle. Les deux tomes avec le volume d'explications par C. Scheidegger et G. Manuwald sont vendus à un prix de faveur par Schwabe (<https://schwabe.ch/Cicero-Opera-omnia-Ed.-Andreas-Cratander-Basel-1528-978-3-7965-4343-2>), grâce à l'aide économique de la même Fondation.

Bourse « PLuS – SIAC » 2023 : la Fondation PLuS de Bâle continue sa collaboration avec la SIAC et la renforce encore davantage. Trois projets seront lancés et sont en cours de création :

- une bourse informatique et une bourse scientifique pour la refonte des *Ephemerides Tullianae* en ligne sur le site de la SIAC (total 30.000 €). La nouvelle version de la banque des données devrait migrer sur le site *open access* de De Gruyter et être aussi traduite en anglais. L'ancienne version restera sur le site SIAC.
- une bourse pour une édition annotée des lettres des correspondants de Cicéron, à publier chez De Gruyter ; la direction de ces travaux est confiée à Mmes Raffaella Tabacco, Rita Pierini, Henriette Harich-Schwarzbauer
- une bourse de deux ans (1800 € / mois) sur un sujet de la « Pensée romaine » (comme les bourses de 2016, 2107, 2018) : pour l'évaluation des candidats la collaboration du CS de la SIAC est expressément demandée par la Fondation.

Futur colloque sur le De Inventione : ce colloque, qui devrait se tenir à Paris Sorbonne, est en cours de préparation, sous la direction de Charles Guérin. Henriette van der Blom et Amedeo Raschieri se rendent disponibles, dans les limites de leur disponibilité, pour collaborer avec Charles Guérin. Les Actes de ce colloque seront publiés, après *peer review*, en « COL » 2024, VIII, 2. Henriette van der Blom signale un workshop sur le *De inventione* qui se tiendra à Washington en juin 2023. Elle signale également que M. Thierry Hirsh (Luxembourg) travaille actuellement à un commentaire du *De inv.*

Deux volumes ont été publiés dans la série Roma Sinica en 2022 : A. Balbo, J. Ahn, K. Kim (eds.), *Empire and Politics in the Eastern and Western Civilizations. Searching for a 'Respublica Romanosinica'* e D. Konstan (ed.), *Emotions across Cultures. Ancient China and Greece*. La série est éditée avec le logo de la SIAC en colophon. Les livres électroniques correspondant sont disponibles à l'adresse des deux séries chez l'éditeur. Un volume de M. Riotto (ed.), *Korea and the 'others'. Studies on Korean actions and reactions towards the rest*

of the world, préfacé par A. Balbo, et en 2023, les actes des conférences SERICA tenues à Sienne et à Pise en 2022 seront préparés pour la publication. En 2024, il est prévu de publier les actes de la conférence *Le vie della Seta* qui conclut le projet SERICA et se tiendra à Turin du 16 au 18 mai 2023. Toutes ces publications porteront le logo du SIAC.

Notre associé et collègue Jonathan Price, historien de la Tel Aviv University, a confirmé la volonté d'organiser avec la SIAC une conférence en Israël sur le sujet "The East in Cicero's Reality and Imagination" (titre provisoire). Andrea Balbo maintiendra un contact direct entre les collègues israéliens et le SIAC et s'occupera de l'organisation et des démarches formelles.

Cette année la SIAC a soutenu le Certamen Mutinense du Liceo Classico « L.A. Muratori – San Carlo », qui a vu la participation de 127 étudiants de toute l'Italie. Pour la remise de prix interviendra Mme Tabacco, qui parlera avec les vainqueurs du *De senectute* du point de vue médical, comment il faut bien vieillir, en soulignant que pour ce but il n'y a pas seulement la philosophie, mais aussi la médecine.

2. **Activité de diffusion**

Les gratifications suivantes font l'objet d'un accord unanime :

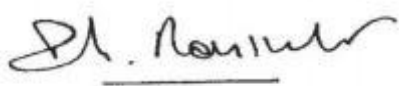
1. Pour Anna Amodei et Fabio Bellorio (IG et FB) 100 € chacun
2. Pour Stefano Rozzi (secrétaire) : 1000 euros.

La SIAC compte actuellement 130 membres. Cet excellent résultat ne doit pas masquer le grand point faible de notre activité vis-à-vis des membres. Peu de contacts, peu d'initiatives, peu de réseau ou de mises en relations ; aujourd'hui, un membre de la SIAC est avant tout le financeur de nos activités, sans qu'il puisse en tirer profit de manière immédiate et personnelle.

L'Assemblée générale est officiellement clôturée à 19h.

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité

A Paris, le 22 mars 2023



Philippe Rousselot, président



Andrea Balbo, vice-président